

ANDOUILLE

SEPTEMBRE 2014



INFORMATIONS MUNICIPALES



MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Les élections municipales de mars 2014 et l'encadrement strict de la communication pendant cette période, ne nous ont pas permis d'éditer le bulletin habituel de ce début d'année. Ainsi, c'est donc une édition spéciale que nous vous proposons aujourd'hui. Celle-ci coïncide avec la mise en place de la nouvelle équipe municipale.

Tout d'abord, au nom de l'ensemble des élus, permettez-moi de vous remercier tous, Andolléennes et Andolléens pour le soutien massif que vous nous avez accordé lors de ce scrutin.

C'est une équipe renouvelée et rajeunie qui est désormais en ordre de marche pour porter avec vous les projets structurants et nécessaires à la modernisation de notre commune, à son ancrage et à son rôle au sein de notre Communauté de Communes de l'Ernée.

Pour une bonne visibilité des missions de chacun au sein de cette nouvelle équipe, un organigramme de la composition de ce nouveau conseil vous est présenté à l'intérieur de ce magazine. Il est aussi consultable sur notre site Internet, que vous êtes de plus en plus nombreux à visiter. Il vous permettra de bien cerner les interlocuteurs les plus à même de répondre à vos questions.

Néanmoins, ces moyens modernes de communication ne sauraient remettre en cause un lien plus direct avec vos élus. Une rencontre, un échange seront toujours des moments privilégiés pour rester à votre écoute.

Vous retrouverez aussi au fil de nos rubriques habituelles, les différents chantiers en cours ou terminés ou encore le début programmé des opérations sur lesquelles nous avons souvent communiqué et qui se font de plus en plus réelles et précises.

Revenons un temps sur l'année 2013, qui n'est quand même pas si loin. Elle a été riche en événements puisqu'en juin nous avons accueilli le comice agricole cantonal, moment de convivialité et d'échanges entre urbains et ruraux, toujours très apprécié.

En cette année «post-burlesques», ce sont quelque 80 Andolléennes et Andolléens qui visitaient la Drôme et le joli village de Vinsobres, exportant au passage l'humour et la dérision par l'intermédiaire de nos inimitables majorettes locales. Pour 2014, après le désistement soudain de Mariol dans l'Allier, c'est la commune de Beaufou en Vendée qui a accepté au pied levé, d'accueillir cette manifestation. Notre commune a été superbement représentée par une délégation de plus de 20 personnes.

2013 aura aussi été marquée par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, qui aujourd'hui encore monopolisent très largement les débats. C'était un pari audacieux et je me dois de souligner l'extrême sagesse et la bonne collaboration de tous les acteurs en charge de la mise en place de ce chantier. Un chantier qui reste bien sûr ouvert et que le comité de pilotage constitué aura à cœur d'améliorer pour le bien-être des enfants et des familles.

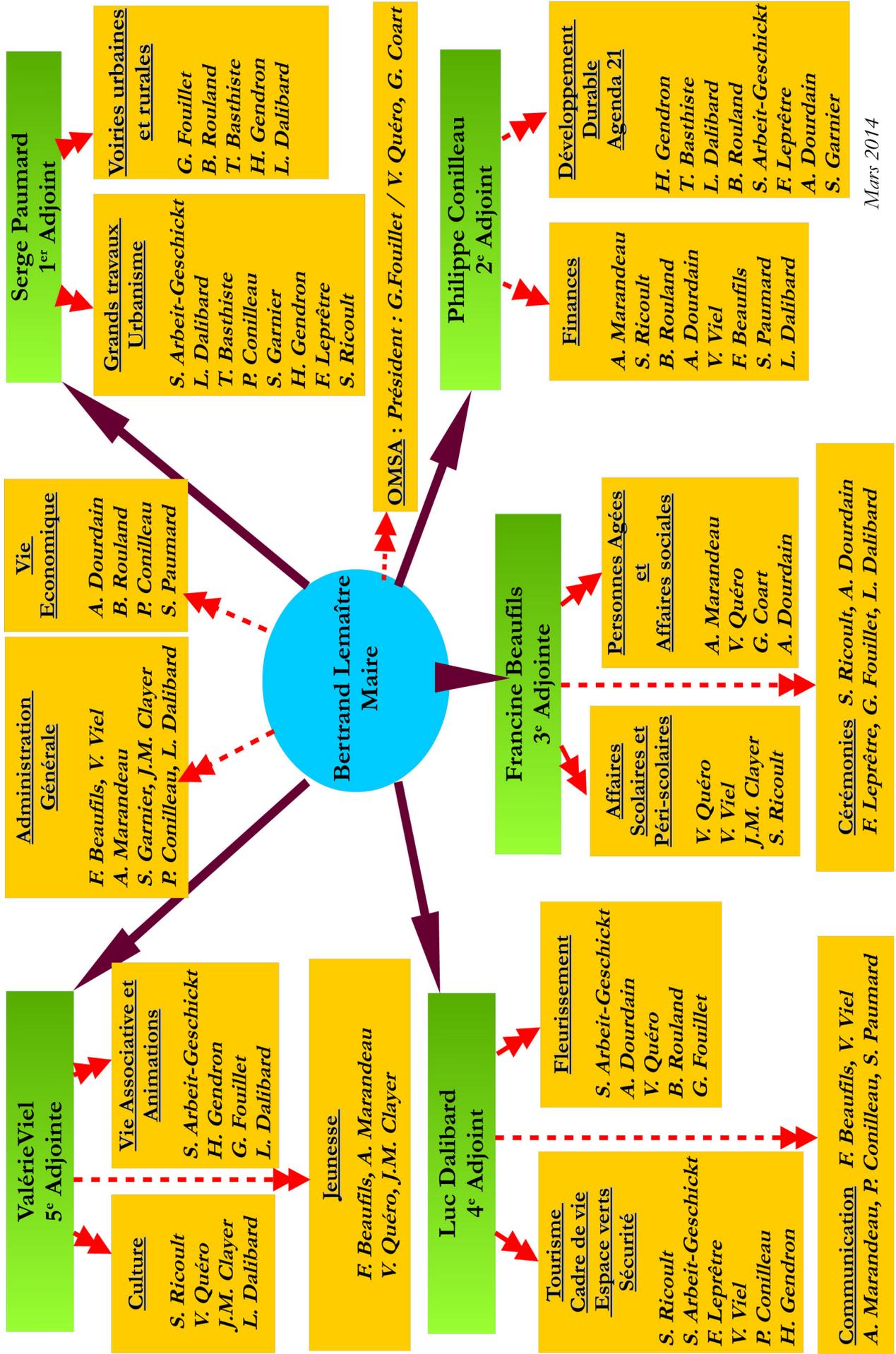
Je vous souhaite bonne lecture de ce bulletin et vous assure au nom de toute l'équipe municipale de notre dévouement le plus total au service de nos concitoyens.

Très cordialement

Le Maire,
Bertrand LEMAÎTRE

SOMMAIRE

Le Mot du Maire.....	1
Elections municipales.....	2-3
Intercommunalité.....	4-5
Ce qui a été réalisé.....	6 à 11
Des espaces de promenades à découvrir.....	12
Environnement - Jardin public Camping	13
Services municipaux	14
Informations municipales.....	15
Infos pratiques.....	16-17
Informations municipales.....	18
Rochefort.....	19
Services péri-scolaires.....	20-21
Collecte & Tri ordures.....	22 à 25
Vie économique.....	26
Evénements.....	27 à 29
Histoire locale.....	30
État-civil.....	31
Couverture.....	32



Mars 2014

COMPOSITION DE LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE - ÉLECTIONS 2014



Bertrand LEMAÎTRE
Maire

Les adjoints



Serge
PAUMARD
1^{er} adjoint



Philippe
CONILLEAU
2^e adjoint



Francine
BEAUFILS
3^e adjoint



Luc
DALIBARD
4^e adjoint



Valérie
VIEL
5^e adjoint

Les conseillers



Annick
DOURDAIN



Gérard
FOUILLET



Bruno
ROULAND



Françoise
LEPRETRE



Thierry
BASTHISTE



Gina
COART



Séverine
RICOULT



Hervé
GENDRON



Saadia
ARBEIT-
GESCHICKT



Jean-Marie
CLAYER



Aurélie
MARANDEAU



Sacha
GARNIER



Virginie
QUÉRO

Espace Aquatique de l'Ernée

Elle est devenue un espace moderne au service à l'ensemble de la population de notre territoire. Cette rénovation ne se limite pas à ce nouvel aspect architectural et pratique mais aussi à son fonctionnement. Il s'y ajoute un panel d'activités proposées plus en phase avec les demandes et les souhaits du public qui la fréquentent.

Ainsi, accueillis par une nouvelle équipe dynamique et rajeunie, vous pourrez pratiquer outre la natation, de l'aquagym douce, l'aquagym tonique, l'aquabiking. ➔



Photos : Communauté de Communes de l'Ernée

Depuis quelques semaines, la nouvelle piscine désormais dénommée « Espace Aquatique de l'Ernée » est réouverte. Ceux qui fréquentaient régulièrement ce lieu n'y reconnaîtront pas grand-chose, puisque seuls le grand bassin (seulement son emplacement) et la mezzanine ont subsisté à cette presque totale reconstruction.



Il est également prévu des séances pour lutter contre l'aquaphobie.

Enfin, un espace bien-être avec sauna, hammam, parcours knep (multiples jets pour les pieds) vous attend. Quant aux enfants, ils apprécieront l'espace ludique spécialement conçu pour eux.



BOUCLAGE du S.C.O.T. (Schéma de COhérence Territorial)

Les différentes étapes de la mise en place de notre S.C.O.T de territoire avancent à grands pas. Après la phase initiale d'état des lieux, le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) a été adopté par l'assemblée communautaire. C'est désormais sur le DOO (Document d'Orientation et d'Objectifs) que les 4 commissions constituées à cet effet (Économie, Habitat, Services, Environnement et paysages) ont été appelées à réfléchir.

Des réunions riches en débats et perspectives qui nous ont amenés à dessiner ensemble ce que sera demain, le territoire de notre Communauté de Communes.

Le développement du secteur économique, le maintien des services et notamment ceux liés à la santé, la nécessaire maîtrise de l'urbanisation et son impact sur la réduction des espaces agricoles, la préservation de notre bocage de qualité, autant de sujets qui ont été âprement discutés et qui ont permis de définir le rôle de chacun dans un maillage équilibré et respectueux entre 1 pôle principal (Ernée), 1 pôle secondaire (Andouillé), 4 pôles de proximité (La Baconnière, Chailland, Juvigné et Saint-Denis-de-Gastines) et les 9 autres communes.



LA C.C.E. investit pour l'économie

La construction d'une extension de 2000 m² est opérationnelle. Cette opération était très attendue par cette entreprise pour répondre à de nouveaux marchés mais aussi par une nécessaire réorganisation des circuits internes.

La rénovation complète des anciens bâtiments (terrasses, huisseries, climatisation, électricité et distribution interne des pièces) a également été prise en compte.

Voilà donc une belle unité de travail, qui après Plastima, ancre sur notre commune une zone d'emplois très importante pour notre population.



La commune remercie sincèrement les entreprises SAB Mulet et GB Lavage qui ont facilité les échanges fonciers permettant l'extension de cette entreprise.

ELEKTO INDUSTRIE



Le point
de vue
du
P.D.G.

François Hangouët, Président Directeur Général de la société Elektro Industrie, nous a fait part des raisons qui ont motivé l'extension réalisée et des perspectives pour l'entreprise :

«-Présenter une image de l'entreprise en phase avec les marchés et les technologies mises en oeuvre.

- Permettre de répondre aux exigences de nos clients et de leurs marchés.
- Regrouper l'ensemble de nos personnels et activités sur un même site.
- Développer notre compétitivité en optimisant les flux de production.
- Améliorer les conditions et l'ambiance de travail.
- Offrir des capacités de production supérieures permettant de s'adresser à des marchés jusqu'alors inaccessibles.
- Pérenniser l'activité auprès de nos clients.
- Rendre l'activité plus durable en économisant l'énergie et en assurant une meilleure maîtrise des rejets.»

LA C.C.E. veille à votre santé

A l'image de la réflexion menée sur le nord du territoire et qui porte sur un projet de pôle santé articulé entre les cantons d'Ernée, Gorrion et Landivy, l'évidence d'un pôle de santé sur le sud du territoire a tout de suite émergé.

Sous l'impulsion, dans un premier temps, des professionnels de santé eux-mêmes, le cabinet spécialisé Icône-Médiation-Santé, spécialiste des problèmes de démographie médicale, est venu épauler un groupe de travail réfléchissant sur la constitution d'un pôle santé sur 3 sites :

- 1 maison de santé principale située sur Changé et
- 2 maisons médicales satellites à La Baconnière et Andouillé.

L'organisation en réseau de cette nouvelle structure nous conduira au regroupement sur un même site de l'ensemble des acteurs de santé de notre commune. D'ores et déjà, un espace est retenu dans l'urbanisation future du terrain du Haut-Bourg pour y accueillir cette maison médicale tant attendue.

PLASTIMA

Moulage composite

Un nouvel atelier de peinture a été aménagé au sein des anciens bâtiments leur permettant de mieux répondre à l'exigence de nouveaux marchés.



L'entreprise PLASTIMA est également installée dans un atelier-relais construit par la C.C.E.

Zone Artisanale de la Maladrerie
53240 ANDOUILLE
Tél. 02 43 69 70 14

Un complexe branché pour la vie locale

La démolition de l'immeuble BRUAND (à l'angle de la rue de Bretagne et de la place de l'Eglise), l'aménagement de ses dépendances et des locaux de l'ancienne « Bricailleterie » (utilisée pendant quelques années pour les offices religieux), ont permis de donner à la vie associative locale un complexe agréable, fonctionnel et spacieux : l'ensemble « Ménéil-Bretagne »

Plus petite des 3 salles, **la salle « Bretagne »** accueille chaque semaine les adhérents du Club de l'Amitié pour des moments de convivialité. Elle est également beaucoup demandée pour des réunions.

L'association « Fit Gym Danse » organise des séances de fitness dans la salle du « Grand Ménéil ». Cette salle peut accueillir jusqu'à 200 personnes.

Elle est utilisée également par le Centre de Transfusion Sanguine de la Mayenne et l'association locale des Donneurs de Sang pour les collectes périodiques qui se font dans de bien meilleures conditions.



L'Association Mutuelle Coups durs lors de son assemblée générale.



Assemblée générale du Don du Sang pour le secteur d'Andouillé.

La salle du Grand Ménéil est utilisée pour des vins d'honneur de mariage ou lors des commémorations patriotiques.

Elle héberge dorénavant les 3 bureaux de vote de la Commune.

Dès cette année, les scrutins pour les élections municipales et pour les élections européennes ont pu s'y tenir.

Cette grande salle a récemment été équipée d'une sonorisation et d'un vidéo-projecteur permanent acquis auprès d'Emmanuel Aubry (Société Média Evénements). Les réunions et autres manifestations peuvent désormais être agrémentées : projections de films et/ou sonorisées. Ces matériels sont mis à disposition gracieusement moyennant le versement d'une caution.

Enfin l'Harmonie Sainte Cécile dispose avec la salle du Petit Ménéil d'un espace adapté pour ses répétitions. Cette salle, qui a un accès indépendant par le porche et le jardin de la maison des jeunes, a été équipée d'une grille en son milieu (fabriquée par l'entreprise Ricoult de Changé) afin de mettre à l'abri les instruments quand elle sert à un autre usage que la musique.

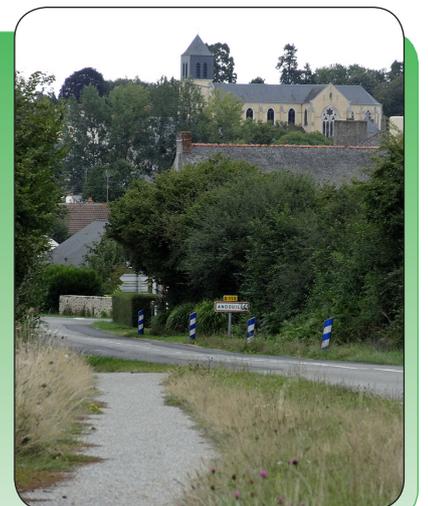
La Mairie sera aussi utilisatrice des lieux : d'abord pour un certain nombre de réunions, pour organiser des réceptions et des cérémonies (commémorations patriotiques, accueil de personnalités telles que Monsieur le Préfet lors de la fin des travaux de désamiantage de Rochefort). Les salles servent aussi chaque jour de classe pour les activités des T.A.P.

De «La Rivière» à Andouillé... en toute sécurité

Le hameau de La Rivière regroupe 8 habitations. De nombreuses personnes se rendent à pied de La rivière au bourg, en particulier pour rejoindre les entreprises de la Z.A. du Pont de Pierre. Jusque là, la marche se faisait sur la chaussée de la R.D. 115 multipliant les risques d'accident. Après avoir engagé des discussions avec le Conseil Général de la Mayenne, ce projet, finalisé par la signature d'une convention entre les 2 collectivités (conditions d'entretien, de gestion et de domanialité de l'aménagement) a été concrétisé au 2^e semestre 2013.

Les travaux, conçus par le Cabinet de géomètre ZUBER, ont été réalisés par l'entreprise S.T.P.O. pour 21 428,73 € T.T.C. (études comprises).

Les habitants de La Rivière, mais aussi les randonneurs, peuvent emprunter désormais ce cheminement en toute sécurité.



Un nouvel espace d'accueil à la mairie

En attendant une restructuration plus complète que nous programmerons sur plusieurs exercices, notre mairie a fait l'objet au niveau de l'accueil du public, de quelques travaux de peinture réalisés par notre équipe technique et surtout l'acquisition de nouveaux mobiliers plus adaptés et plus fonctionnels pour le bien-être de nos agents et de nos visiteurs.

M
A
I
R
I
E



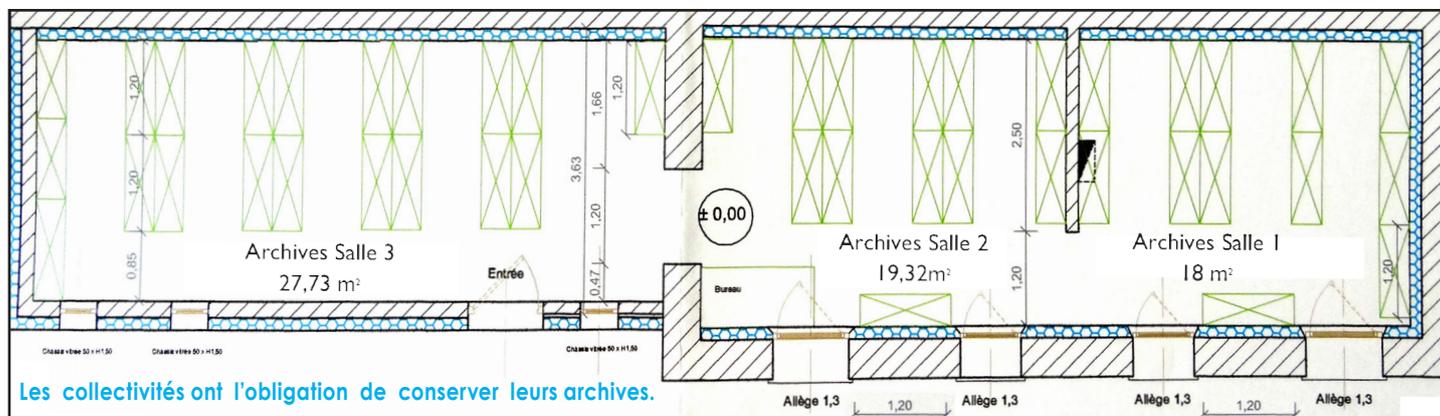
OUVERT

Lundi après-midi 14h00-18h00
Mardi -Mercredi - Jeudi
9h00-12h30 / 14h00-18h00
Vendredi 9h00-12h30 / 14h00 -17h30
Samedi matin* 9h00-12h00



* Le secrétariat est fermé tous les samedis des vacances scolaires.

La mairie met ses archives à l'abri



Cette conservation répond à une réglementation stricte. Il y a une quinzaine d'années, nous avons fait appel aux services d'une archiviste contractuelle pour classer et inventorier les documents les plus anciens qui restaient encore en mairie. La quasi-totalité des documents (datant de plus de 100 ans) a été déposée aux Archives départementales de la Mayenne. Une seconde étape est en phase d'achèvement. Cette fois, il s'agit de classer et d'inventorier les archives récentes de la Commune. Plusieurs tonnes de papier !

Ce travail a été confié à Maude MIDON, archiviste recrutée pour un contrat de 10 mois. Tout sera ainsi prêt, après mise au pilon de tout ce qui n'est pas utile ou obligatoire de conserver, pour intégrer de nouveaux locaux.

Le Conseil a en effet décidé d'affecter une partie des dépendances de la cour de la mairie à l'archivage. Un plan a été réalisé par M. Pierrick Têche (Actua P Design) d'Andouillé.

Les travaux ont été réalisés courant 2014 selon le plan que vous pouvez découvrir ci-dessus. Le chantier a été confié à des entreprises andolléennes : Gion-Croissant (menuiseries) ; Olivier Monsimert (bradage, isolation intérieure, couverture, zinguerie) ; F.L. Entreprise (électricité, VMC, chauffage) ; A.M.D. (plâtrerie) ; Peinture (Philipot Frères). L'ensemble des travaux représente une dépense de 60 000,00 € H.T.

Parmi les trouvailles les plus importantes, nous avons retrouvé un registre paroissial, couvrant la période 1600-1642, dont l'Abbé Angot lui-même ne faisait pas mention dans son dictionnaire de la Mayenne parce qu'il n'en avait pas connaissance !

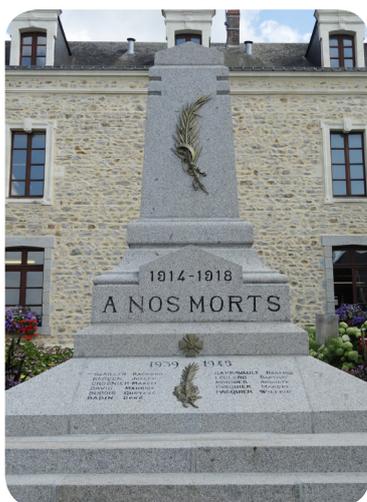
Nous avons aussi retrouvé des documents datant de la Révolution Française de 1789, en particulier des correspondances du Général de La Barollière qui évoquait « Les Chouans », ou des listings des gardes nationaux.

Tout ceci est consultable sur le site des archives départementales :

<http://www.lamayenne.fr/fr/Archives53/Archives-en-ligne>

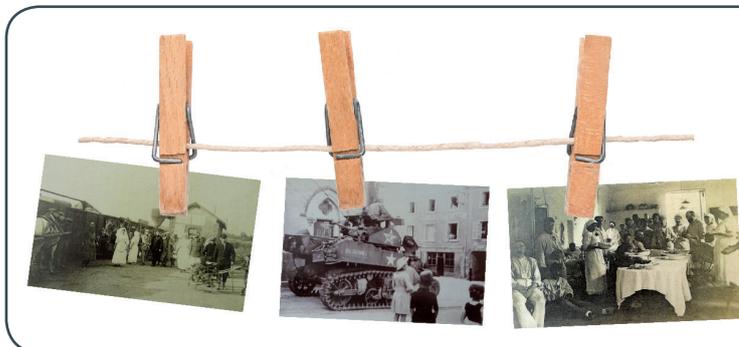


/// Rénovation du monument aux morts



Nous fêterons en 2014 le centième anniversaire du début de la première mondiale. Ce terrible conflit et ses millions de morts dont nous commémorons la mémoire tous les ans devant notre monument aux morts. Des cérémonies empreintes comme toujours de solennité et de respect, mais aussi de l'impérieuse nécessité de transmettre ce devoir de mémoire, de générations en générations, seront organisées dans toutes les communes de France.

Notre commune s'associera bien évidemment à ces cérémonies. Le Conseil municipal a donc décidé de rénover notre monument aux morts, où sont inscrits les Andolléens qui ont payé de leur vie lors de cette guerre si dévastatrice et cruelle et ainsi perpétuer leur souvenir.



En parallèle, grâce à notre historien local, M. Yves Rivière, une exposition de photos retraçant le rôle de notre village pendant ce conflit et particulièrement son hôpital (aujourd'hui la mairie) qui accueillait les blessés du front, sera proposée au public, pendant une semaine dans la salle du conseil municipal du 3 au 8 novembre 2014.

/// Le parking de la scierie



Le Conseil Municipal a tenu à conserver l'histoire de ce lieu en lui donnant le nom de « parking de la scierie », évoquant ainsi la dernière activité artisanale qui s'y trouvait.

Le terrain, acheté il y a quelques années à M. Daniel Leroy, d'une superficie de 2 500 m², a été aménagé en aire de stationnement après la rentrée scolaire 2013.

En effet, l'organisation des TAP (activités périscolaires) sur un lieu unique à La Daumerie, a vite généré un afflux de véhicules à l'heure de sortie des enfants, des embouteillages et des risques dans l'impasse de la Daumerie, beaucoup trop étroite pour un tel trafic.

Le Conseil a donc décidé d'aménager une aire de stationnement à proximité de La Daumerie (100 m à pied) que l'on rejoint par une allée piétonne déjà existante.

A ce jour, les travaux confiés à l'entreprise Couanon, et aux agents communaux ont coûté 11 517 € T.T.C. Il reste à programmer un éclairage public et un goudronnage pour finaliser l'aménagement.

/// Un nouveau parking de proximité rue Dufourd

Le Conseil Municipal avait inscrit dans le PLU communal la propriété cadastrée AB 136-137 en emplacement réservé. La commune a pu se rendre propriétaire du terrain et de l'entrepôt qui s'y trouvait auprès de M. et Mme Daniel LEPAGE.

La démolition de ce hangar (faite par l'entreprise « Le Régisseur » d'Andouillé), suivi d'un empiérement de la parcelle, a permis de créer un nouveau parking d'une dizaine de places. Ce parking est notamment utilisé par les enseignants et les familles de l'école du Sacré Cœur.

L'opération a coûté, pour le moment 37 900,00 € (achat et travaux). Un goudronnage sera programmé ultérieurement. Il sera également prévu une réfection du mur de séparation avec la propriété voisine.



Plateau scolaire refait à La Marelle



Les conseils d'école successifs avaient signalé le mauvais état du revêtement du plateau scolaire (cour du haut) de l'école La Marelle. Le Conseil Municipal a programmé ce grand chantier de voirie en 2013 et les travaux ont été réalisés il y a un an, un peu avant la rentrée scolaire.

C'est l'entreprise F.T.P.B. qui a été retenue après consultation pour exécuter ce nouveau revêtement. La maîtrise d'œuvre et les levés topographiques ont été confiés au cabinet ZUBER.

Enfin, ce sont les agents techniques communaux qui ont refait les tracés des jeux (dont des marelles bien entendu) suivant une esquisse conçue par les enseignants de l'école.

Ce sont des bandes collées qui ont été mises en place (plus résistantes que la peinture – durée de vie 15 ans).

Les tracés des terrains sportifs (basket – volley – hand) vont également être refaits suivant le même procédé.

La Maison des Jeunes : un lieu toujours plus convivial et accueillant

Depuis septembre 2013, la maison des jeunes a subi, elle aussi, une réfection complète de son câblage informatique par la société Elcare. Une opération devenue indispensable tant l'utilisation des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) est prisée par les jeunes utilisateurs, sous le contrôle de nos animateurs-jeunesse.

A l'automne, le jardin de la maison des jeunes a été refait : une superbe pelouse reçoit désormais les activités lorsque le temps le permet.

Enfin, afin de sécuriser cet espace, un nouveau portail a été installé.

Les jeunes eux-mêmes ont mis la main à la pâte ! En effet, encadrés par Thomas, un groupe de quelques jeunes a rénové la véranda dans le cadre d'un chantier «argent de poche».

Des conférences Sécurité routière, addiction alcool, drogues et jeux » sont aussi organisées.



Un accès pour le lotissement du Haut-Bourg

La commune a acquis les terrains qui constituaient la ferme du Haut-Bourg auprès de la famille RAMEL.

Grâce à la compréhension de M. et Mme Christian Garnier, il a été possible de faire déboucher cet ensemble directement sur la R.D. 131 (rue U.-Benoist), à hauteur de l'I.T.E.P.

Pour cela la commune a acheté l'ancien garage et plusieurs dépendances qui ont été démolis. (Il a été fait appel à l'entreprise «Le Régisseur», d'Andouillé, et à l'entreprise Couanon de Villaines-la-Juhel). La réfection du pignon des bâtiments restant en place a été commandée à l'entreprise «Les Maçons d'Antan», d'Andouillé.

Une étude est en cours pour déterminer le dispositif d'accès et de sortie le meilleur et le plus sécurisant qui sera à construire, avec l'accord du Conseil Général de la Mayenne, gestionnaire de la voirie principale de la rue, tout en facilitant l'accès vers les terrains à aménager.



La salle de sport devient complexe sportif

La réception des travaux d'extension de la salle de sport a été prononcée le 28 janvier 2014. Cette extension, d'une superficie totale de 635 m², comprend principalement l'aménagement d'un dojo de 273 m².

Cet équipement était attendu par les judokas du club andolléen qui pourront encore approfondir leur art sous la houlette du professeur Thierry Massé. Mais il sera aussi un « plus » pour les élèves des écoles et du collège qui le fréquenteront dans le cadre des activités d'EPS. Il faut noter d'ailleurs qu'actuellement le temps d'utilisation par les scolaires représente 75 % du temps total d'utilisation.



L'extension, en dehors de locaux techniques et d'un bureau administratif, comprend également :

- des vestiaires avec douches et sanitaires qui viendront donner un peu « d'air » aux sports collectifs du gymnase souvent en manque de vestiaires (la salle actuelle ne disposant que de 2 vestiaires) ;
- un club house qui deviendra la nouvelle entrée officielle de cet ensemble sportif. On y accédera sur le côté de la salle.

Les travaux coûteront au final 668 775,45 € HT et seront financés à hauteur de 30 % par des aides publiques de l'Etat (provenant du Pôle d'Excellence Rural), du Conseil Régional (à travers les crédits transitant par le CTU du Pays de Haute Mayenne) et du Conseil Général (au titre des grands équipements de proximité).

Il faut remercier l'ensemble des intervenants sur ce chantier, notamment les maîtres d'œuvre (Cabinet Pierre Sourty à Mayenne) et les entreprises qui ont livré le bâtiment dans le délai imparti.

Les sportifs, eux, n'ont pas attendu pour prendre possession des nouveaux lieux.



Une fois le balcon de la salle démantelé, il sera rénové et adapté à la pratique d'autres sports.



L'ensemble sera complété par un réaménagement de l'ancien dojo. Le balcon de la salle deviendra une nouvelle salle pour la pratique de la danse, de la gymnastique d'entretien, du fitness...

Avec tous ces aménagements, la salle de sport a pris du « galon ». On peut parler de Complexe Sportif d'Andouillé.

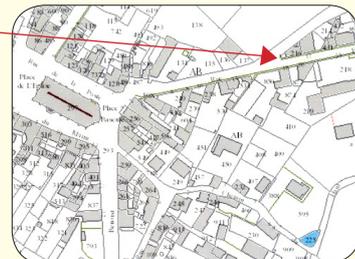
Achat de la propriété James



M. Paul JAMES, ancien conseiller municipal et longtemps président de l'association des A.C.P.G. est décédé en 2013. Le conseil municipal a décidé d'acheter au début de l'année 2014, sa propriété mise en vente.

Située à l'angle du Boulevard Fortin et de la rue Emmanuel-Dufourd, provoquant un virage à angle droit, cette maison sera très probablement démolie pour améliorer la sécurité dans ce carrefour. Il s'agit pour le conseil municipal de poursuivre et anticiper la sécurisation des rues tout en amorçant l'aménagement urbanistique du centre-bourg.

ici



La sécurité autour du collège des 7 Fontaines

En collaboration avec le Conseil Général de la Mayenne, une réflexion est menée sur un nouvel accès du collège par l'arrière du bâtiment. Cette perspective dictée par des raisons de sécurité des élèves lors de la descente des cars nécessite des acquisitions foncières et la construction d'un nouveau parking. Des discussions avec le propriétaire et l'exploitant agricole sont en cours pour aboutir au plus vite et ainsi sécuriser cet espace de plus en plus fréquenté par les élèves du collège et par l'ensemble du tissu associatif et sportif andolléen.

Par ailleurs, notre collège fait l'objet d'une attention particulière des services du département compte-tenu de l'accroissement de ses effectifs. En effet, ce sont quelques 450 élèves qui fréquentent régulièrement cet établissement. 2 classes modulaires, ainsi qu'un préau ont dû être rapidement montés pour assurer la rentrée 2013 dans les meilleures conditions. Il ne fait aucun doute que ces nouveaux locaux seront pérennisés dans une forme durable pour le meilleur accueil et le confort des élèves et des enseignants.



Des travaux de ravalement et de peinture ainsi que le changement de toutes les huisseries et portes viennent d'être aussi réalisés redonnant un aspect moderne et dynamique à ce bâtiment.

L'ensemble péri-scolaire «La Daumerie»

Ce projet très attendu, fait partie des engagements prioritaires de ce nouveau mandat. Trois études ont déjà été réalisées, permettant de mieux cerner les besoins et les attentes des utilisateurs de cet équipement.

La nouvelle équipe municipale a d'ores et déjà repris ce dossier. Un appel d'offres à concepteur sera lancé en fin d'année pour une construction qui devra être achevée avant 2017, compte-tenu des aides financières déjà sollicitées et obtenues.



Le projet avance...

Ce projet avance sereinement puisque, nous sommes dans les phases de finalisation avec le CIL.

La première tranche de construction (10 logements) sortira de terre au cours du premier trimestre 2015.

Les futurs locataires auront donc la possibilité de se positionner soit :

- pour un T2 sans garage (4 constructions)
- pour un T3 sans garage (3 constructions)
- pour un T3 avec garage (3 constructions)

En parallèle, une maison commune sera construite, financée probablement par le CCAS (centre communal d'action sociale), permettant, de proposer des services adaptés aux besoins des Aînés.



/// Un long réseau de chemins

Suite à un travail avec la Fédération Française de Randonnée et l'office de tourisme, la commune propose 63 km de chemins de randonnée sur son territoire. Afin de les rendre toujours agréables régulièrement, les chemins sont entretenus par l'association Valoren et aussi par les bénévoles de la commune.

Cette année le nettoyage a eu lieu le 19 juin à partir de 17h suivi d'un barbecue.

Pour information, les cartes des chemins sont disponibles en mairie ainsi que les cartes «reeboks» des sentiers de la Communauté de Communes.



*Sentiers
à découvrir*

Camping...

Jardin Public



/// Le jardin public a gagné des habitants

Le deuxième parc, réalisé dans la zone de loisirs près de l'entrée Z.A. d'Archer, permet d'augmenter l'accueil de nouveaux animaux. Durant la période hivernale, il donne la possibilité de regrouper le cheptel en cas d'inondation.

L'abri, différent du premier, a été construit par le personnel municipal.

Il donne la possibilité d'isoler les animaux et de stoker du foin à l'étage.

En mars, la naissance d'un petit mouton d'Ouessant a inauguré en toute discrétion la nouvelle cabane.

Le petit gambade désormais allégrement dans tout le parc et fait le bonheur des nombreux visiteurs.

Le mouton d'Ouessant dans son île historique, fournissait de la laine de bonne qualité et de la viande. Toutefois, du fait de sa petite taille, il est peu productif et donc moins rentable.

Il est également moins prolifique avec un seul agneau par portée. Aujourd'hui, sa petite taille fait de lui une «tondeuse écologique» dans les parcs et jardins.

Comme tous les moutons, il a l'instinct grégaire et demande à ne pas être élevé seul.

C'est un mouton rustique, qui peut passer toute l'année au grand air et parfois, se contenter d'une maigre nourriture.



/// Au camping, la saison bat son plein

Comme chaque année depuis son ouverture en 1975, le camping d'Andouillé s'anime pendant la période estivale.

Les 31 emplacements et les 4 bungalows connaissent un des meilleurs taux de remplissage des équipements de même nature en Mayenne.

Cette année, nous avons accueilli un groupe de 30 jeunes français et d'espagnols pendant 8 jours. Ce séjour organisé à l'initiative du service jeunesse du Bourgneuf la Forêt, a été financé avec des fonds européens.



Mais Andouillé est aussi connu des campeurs par sa convivialité, à l'instar des pots d'accueil et des petits déjeuners (à la française !) organisés par la commission municipale présidée par Luc Dalibard.



/// Découvrez les curiosités du jardin

Le jardin public d'Andouillé permet aux visiteurs de s'attarder sur quelques curiosités :

- l'arbre métallique est le symbole du 10^e rassemblement des communes aux noms burlesques organisé à Andouillé en 2012 ;
- le cylindre de l'entrée rappelle que le travail en campagne utilisait autrefois le cheval comme moyen de traction.
- Dernière nouveauté : plusieurs arceaux ont été réalisés par le service technique. Ils accueilleront de la glycine.



Un arboretum floral présente de nombreuses plantes. Chacun peut s'attarder à lire les ardoises plantées dans le parterre.



Services techniques municipaux : nouvel organigramme

Stéphane Triquet

responsable de l'équipe technique des services municipaux ayant souhaité changer d'orientation

(il pilote désormais l'organisation de 12 déchetteries au pays de Vitré),

il nous a fallu procéder à la réorganisation de l'atelier.

Depuis un an c'est Frank Potet qui est en charge de la coordination de ce service.

Il est secondé dans sa tâche par Pierrick Sallard plus particulièrement en charge des espaces verts.

/// Bonne retraite Madame Berthomé

Les élus et les agents de la commune ont fêté autour d'un pot de l'amitié le départ à la retraite d'Annick Berthomé, ancienne cuisinière et gestionnaire du restaurant scolaire. En présence de sa famille, M. le Maire a retracé une carrière bien remplie, au service des enfants depuis 1984, en tant qu'aide de cuisine employée par l'association des parents d'élèves de l'école publique qui gérait alors la restauration scolaire.



Annick Berthomé est devenue cuisinière et gestionnaire du service qu'on appelait encore «cantine» le 1^{er} octobre 1988, en même temps que la municipalisation de la restauration. Elle a vu défiler des générations d'enfants et a préparé et servi sans doute plus de 900 000 repas au cours de sa carrière !

La collectivité toute entière, au nom de tous les andolléens, a remercié Annick pour sa grande conscience professionnelle et lui souhaite une excellente retraite.

/// Maël RANNOU, nouveau bibliothécaire



bibliotheque.and-53@wanadoo.fr **Tél. 02 43 37 68 50**
bibdandouille.blogspot.fr

Horaires d'ouverture

Mardi	16h00 – 18h30
Mercredi	10h00 – 12h00 / 14h30 – 17h00
Vendredi	16h00 – 18h30
Samedi	10h30 – 15h00



Un grand merci à Delphine qui nous a quittés pour continuer sa route à Saumur. Nous lui souhaitons un bel avenir.

Elle a été remplacée par Maël Rannou. Ernéen, il a fait des études de philosophie puis d'imprimédition suivies d'une licence d'administration des bibliothèques.

Auparavant Maël travaillait à la bibliothèque de Changé.

Il a pris ses fonctions mi février.

Il a pour projets d'ici la prochaine rentrée scolaire de réorganiser la bibliothèque, d'accentuer les animations autour du livre avec des publics différents (petits déjeuners, bébés lecteurs, venues d'auteurs..).

C'est aussi un spécialiste de la B.D.

D'autre part, Maël est en lien avec les écoles. Il intervient mensuellement auprès de chaque classe et anime une séance TAP chaque semaine. Il est aussi en lien avec le collège pour des actions communes.

/// Andouillé doit s'équiper d'une nouvelle station d'épuration

La station d'épuration, qui date de 1964, est actuellement en surcharge hydraulique lors d'épisodes pluvieux, contribuant à lessiver les installations existantes et provoque des départs de boues.

En effet, le réseau de la commune est fortement impacté par les eaux parasites (nappes et pluviales). Le débit moyen reçu par la station d'épuration est d'environ 190 m³/jour pour une capacité normale de 225 m³/jour.

Les performances du système épuratoire existant sont par ailleurs insuffisantes vis-à-vis des nouveaux enjeux de protection des milieux naturels. En outre, les perspectives de développement démographique de la commune induisent des besoins supplémentaires en matière d'assainissement, incompatibles avec les ouvrages existants.

En concertation avec les services de l'Etat et avec le concours de l'Agence Technique Départementale de l'Eau (en particulier le SATESE), la commune, sur ces bases, a lancé une consultation pour retenir un maître d'œuvre.

Cette maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau d'études SCE, de Nantes.

Après de multiples réunions de concertation entre les élus composant le groupe de pilotage, les services concernés, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, les études préliminaires ont permis d'arrêter les charges actuelles et futures à une capacité nominale de 1960 EH (Equivalent Habitants), contre 1 250 EH actuellement.

L'étude a pris en compte l'ensemble des contraintes. Les choix retenus sont en particulier les suivants :

- ✓ **S'implanter au maximum au sud-est de la parcelle pour :**
 - s'éloigner au maximum des habitations
 - s'éloigner de la zone inondable
- ✓ **Ne pas réaliser d'ouvrage à proximité de la ligne électrique aérienne (recul de 5 m par rapport à la ligne HTA)**
- ✓ **Conserver tant que possible les grands arbres**
- ✓ **Maintenir l'accès aux deux champs**
- ✓ **Ne pas réaliser de nouvel ouvrage sur le site de la station d'épuration afin de pouvoir l'effacer et de pouvoir faire passer le chemin de randonnée le long de la rivière.**

Le silo à boues, construit en 2012, est repris dans le projet.



Une consultation a eu lieu au printemps.

9 entreprises se sont portées candidates. La commission d'appel d'offres en a retenu 6. A ce stade de l'opération, 3 d'entre elles ont remis une proposition. Le choix définitif après analyse des offres et audition des candidats, sera fait par le Conseil Municipal avant la fin du mois de septembre 2014.

La construction de cette station d'épuration représente une dépense estimée à 850 000,00 € H.T.

L'opération sera financée à hauteur de 65 % par le Conseil Général de la Mayenne et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Ces travaux seront payés directement sur le budget annexe du service assainissement.

/// Remise de 3 décorations

La cérémonie commémorative de l'armistice du 8 mai 1945 qui a eu lieu le 8 mai dernier n'a pu se dérouler en totalité devant le Monument aux Morts en raison d'une météo peu clémente.



Après le dépôt des gerbes, le cortège s'est rassemblé salle du Grand Ménéil pour poursuivre la cérémonie.

M. Bernard Acqueberge, Président de l'Union Départementale des Anciens Combattants, a retracé la carrière militaire de 3 adhérents de l'association locale.

Les décorations ont été remises par le Capitaine Claude Montaufray, représentant le Délégué Militaire Départemental, à MM. Dominique Le Maître (médaille militaire), Ernest Bonnard (médaille des Combattants) et Michel Théreau (médaille commémorative d'Algérie).

ADMINISTRATIONS

MAIRIE : 16, rue de l'Hôtel-de-Ville
E-mail : mairie.and53@wanadoo.fr
Site : www.ville-andouille.fr
Tél. : 02 43 69 72 72 - Fax : 02 43 68 77 77



Accueil au public :

LUNDI		14 h 00 - 18 h 00
MARDI	9 h 00 - 12 h 30	14 h 00 - 18 h 00
MERCREDI	9 h 00 - 12 h 30	14 h 00 - 18 h 00
JEUDI	9 h 00 - 12 h 30	14 h 00 - 18 h 00
VENDREDI	9 h 00 - 12 h 30	14 h 00 - 17 h 30
SAMEDI (sauf vacances scolaires)	9 h 00 - 12 h 00	

BUREAU DE POSTE : 17 bis, rue de l'Hôtel-de-Ville
Tél. : 02 43 01 59 41 - Fermé le lundi matin et samedi après-midi
Ouvert : lundi après midi de 14 h 30 à 17 h 30
Du mardi au vendredi : 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 30 à 17 h 30
Samedi : 9 h 00 à 12 h 00 **levée du courrier : 15 h 15**

TRÉSORERIE D'ERNÉE

Tél. : 02 43 05 18 93 - Fax : 02 43 05 86 97
E-mail : t053012@dgfip.finances.gouv.fr

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi
8 h 45 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 15

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'ERNÉE

Parc d'activités de la Querminais - 53500 ERNÉE
Tél. : 02 43 05 98 80 - Fax : 02 43 05 24 45
E-mail : cc-lernee@wanadoo.fr - Site : www.cc-lernee.fr

Ouvert du lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 30
Vendredi : 9 h 00 à 12 h 00.

CENTRE DE RESSOURCES

Parc d'activités de la Querminais - 53500 ERNÉE
Tél. : 02 43 05 46 31 - Fax : 02 43 05 46 32
centre.de.ressources.erne@wanadoo.fr

ENSEIGNEMENTS

ENSEIGNEMENT PUBLIC

École Maternelle 1-2-3 Soleil
6 rue du Docteur-Jouis - **Tél. : 02 43 69 76 30**

École Primaire La Marelle
4, rue du Chemin de Fer - **Tél. : 02 43 69 72 74**

Collège des Sept Fontaines
33, rue E.-Dufourd - **Tél. : 02 43 01 58 40**

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

École du Sacré-Cœur - Maternelle et Primaire
24, rue E.-Dufourd - **Tél. : 02 43 69 74 87**

I.T.E.P. - Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique
22, rue U.-Benoist - **Tél. : 02 43 69 75 19**

GARDERIE PÉRI-SCOLAIRE - CENTRE DE LOISIRS
Impasse de la Daumerie - **Tél. : 02 43 69 48 16**

RESTAURANT SCOLAIRE

14, rue de l'Hôtel de Ville - **Tél. : 02 43 69 72 73**



PERMANENCES

Maire et Adjoint

Une permanence est assurée chaque jour à la mairie, soit par le maire, soit par l'un de ses adjoints.

Assistante sociale

L'assistante sociale reçoit en mairie les mardis sur rendez-vous de 10 h 00 à 12 h 00 et les jeudis sur rendez-vous de 14 h 00 à 16 h 00.
En dehors de ces jours, s'adresser à l'antenne Solidarité d'Ernée
Tél. : 02 43 11 26 28

ASSISTANCE - SECOURS

GENDARMERIE : 24, rue U.-Benoist

Tél. : 17 ou 02 43 26 18 10

La brigade est placée sous le commandement de l'adjudant Antoine MICHEL.

Horaires d'ouverture au public (brigades groupées Andouillé - Port Brillet)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Andouillé				8 h - 12 h		8 h - 12 h	
	14 h - 18 h						
Port-Brillet	8 h - 12 h	9 h - 12 h					
	14 h - 18 h	15 h - 18 h					

SAPEURS POMPIERS

Centre de Secours : 1, rue de la Convenancière

Tél. : 18 ou 02 43 69 73 05 - Fax : 02 43 69 73 05

Le corps des sapeurs pompiers volontaires d'Andouillé est placé sous le commandement du chef de centre, le lieutenant André Cantin.

SANTÉ

MÉDECINS

Hervé BOULY : 14 bis, du Docteur-Jouis - **Tél. : 02 43 69 72 16**

Cabinet Médical BEDOUIN : 33, rue de Bretagne

Tél. : 02 43 58 82 02 - Fax : 02 43 68 79 00

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE CENTRE DE SOINS (A.I.C.S.)

28, rue de l'Hôtel-de-Ville - **Tél. : 02 43 69 73 26** - Fax : 02 43 68 34 07
A.I.C.S. intervient sur les communes de St-Germain-le-Guillaume, St-Germain-d'Anxure, St-Germain-le-Fouilloux, La Baconnière, La Bigottière, Chailland, Alexain, Placé, Montfours, Andouillé.

INFIRMIÈRES LIBÉRALES

Cabinet MORDRET

7, rue de l'Hôtel-de-Ville - **Tél. : 02 43 01 63 74**

AMBULANCE-TAXI - POMPES FUNÈBRES

Centrale d'Ambulances BEAUFILS

Z.A. de la Maladrerie - **Tél. : 02 43 69 72 07**



PHARMACIE DES 2 RIVES

Madame GORET - 13, rue du Maine

Tél. : 02 43 69 74 07 - Fax : 02 43 68 79 22

OSTHÉOPATHE

Alban FRANCOU - 33, rue de Bretagne - **Tél. : 06 48 49 65 60**

Cabinet ouvert mercredi après-midi : 14 h 30 - 19 h 30
et le samedi matin de 8 h 45 à 13 h

MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE

Lucille MORIN - 33, rue de Bretagne - **Tél. : 02 43 68 72 73**

CHIRURGIEN DENTISTE

Hervé BEAUDOIN - 23, rue U.-Benoist - **Tél. : 02 43 69 72 34**

PÉDICURE

Mme Yannick LECROcq-BÉGU - 7, rue de l'Hôtel-de-Ville

Tél. : 02 43 69 19 72

PODOLOGUE PÉDICURE

Olivier POUTEAU - 33, rue de Bretagne - **Tél./Fax : 02 43 90 65 69**

SSIAD : Service de Soins Infirmiers A Domicile

HÔPITAL D'ERNÉE

Tél. : 02 43 08 31 31, poste 31 41 ou 02 43 08 31 41

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile couvre les cantons d'Ernée et de Chailland et collabore avec les infirmières libérales du secteur ; la personne aidée garde son infirmière habituelle. Le SSIAD agit, sur prescription médicale, près des personnes âgées dépendantes, ou des malades, en leur apportant des soins infirmiers d'hygiène et de confort. Ce sont des aide-soignants qui interviennent, encadrés par une infirmière coordinatrice. Ce service permet de laisser la personne dans son cadre de vie. (Fonctionne tous les jours, y compris les dimanches et jours fériés).



SPORTS - LOISIRS - CULTURE

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : 6, place du Petit Ménéil
E-mail : bibliotheque.and-53@wanadoo.fr
site internet : <http://bibdandouville.blogspot.fr>
Tél. : 02 43 37 68 50 - Fax : 02 43 68 77 77



Horaires d'ouverture :

MARDI		16 h 00 - 18 h 30
MERCREDI	10 h 00 - 12 h 00	14 h 30 - 17 h 00
VENDREDI		16 h 00 - 18 h 30
SAMEDI	10 h 30 - 15 h 00 (en continu)	

SPORTS-LOISIRS

Salle Omnisports	35, rue E.-Dufourd	Tél. 02 43 69 74 58
Salle de Judo	35, rue E.-Dufourd	Tél. 02 43 69 74 58
Salle des Fêtes	35, rue E.-Dufourd	Tél. 02 43 69 74 68
Salle du Ménéil	Rue de Bretagne	Tél. 02 43 58 54 09
Stade Municipal	35, rue E.-Dufourd	Tél. 02 43 68 79 30
Cours extérieur de Tennis	Rue E.-Dufourd	Tél. 02 43 69 74 58
Stade en stabilisé et Piste d'Athlétisme	Rue E.-Dufourd (derrière la salle des sports)	
Jardin Public CRAPA	Allée des Îles	
Camping Municipal	Allée des Îles	Tél. 02 43 01 18 10
Point Info Touristique	Allée des Îles	
Terrain de Pétanque	Rue du Dr-Jouis	
Centre de Loisirs	Impasse de la Daumerie	Tél. 02 43 69 48 16
Jardins familiaux	Rue de Bretagne	
Salle polyvalente de loisirs	16, rue de l'Hôtel-de-Ville	
Salle de Musique	2, rue du Dr-Jouis	Tél. 02 43 01 19 88
Sentiers pédestres, équestres, vtt (dépliants en mairie)		
Liste des associations disponible en mairie		Tél. 02 43 69 72 72

DÉCHETTERIE



5, rue du Pont - **Tél. : 02 43 01 13 45**
Facturation - Renseignements auprès de la Communauté de Communes de l'Ernée - Tél. : 02 43 05 24 53
Horaires d'ouverture du 1^{er} janvier au 31 décembre :
Lundi, Mercredi et Vendredi : 16 h 00 à 17 h 30 Samedi: 10 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00

TRANSPORTS

SNCF : A Laval, à 15 km. Renseignements : 36 35 ou sncf.com

SERVICE QUOTIDIEN DE CARS

S'adresser à Kéolis Atlantique, 55 rue du Dépôt - 53000 Laval
Pour connaître les horaires de passage, s'adresser au **02 43 67 08 15** ou à la mairie.

NB : Il n'y a pas de service les dimanches et jours fériés.

Attention : les arrêts d'autocar ont été transférés :
- au niveau du parking du cimetière : Ernée/Laval
- au n° 7 rue de la Poste : Laval/Ernée.

PETIT PÉGASE

Pour se déplacer en Mayenne, et aussi à Fougères et St-Hilaire du Harcouët, Petit Pégase est à votre disposition :

- du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 16 h 00 sans interruption ;
- le samedi, de 8 h 30 à 11 h 00.

Renseignements et réservations :

Tél. : 02 43 66 53 53

Tarifs/Personne/trajet simple :

2 € dans le secteur



C.L.I.C. Ernée Boc'age

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique
20, avenue de Paris - BP 73 - 53500 ERNÉE - **Tél. : 02 43 03 37 13**

AUTRES SERVICES

EAU et ASSAINISSEMENT

S'adresser à la Société Lyonnaise des Eaux
15, rue André Citroën - ZA Le Millenium - 53940 Saint-Berthevin

Urgence :

Journée (du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00) : 0977 408 408
En dehors des horaires de journée : 0977 401 115 (24h/24).

Si le réseau d'assainissement est bouché, faites appel à la Société Lyonnaise des Eaux. Toute intervention sur le domaine public étant comprise dans le contrat d'affermage, le déplacement de la Société est gratuit dans ce cas.

Vous devez payer l'intervention de la Société lorsque le problème se trouve entre l'habitation et le regard.

EDF : Sécurité dépannage : 09 726 750 53

Agence locale de Laval : 118, rue Victor-Boissel - 53000 Laval

TÉLÉVISION - Tél. : 01 34 72 80 80

Pour tout problème de réception, formulaire à compléter sur le site : www.tdf.fr

VÉTÉRINAIRE - Tél. : 02 43 69 73 19

CABINET GUEDON - COART - ROUSSELOT - VANDENBERGHE
5, boulevard Fortin ou 43 rue du Docteur-Jouis.
Pour les permanences, consulter la presse locale.

NOTAIRE - Tél. : 02 43 69 73 29

Office notarial Me Olivier BLOT - 2 bis, rue de Bretagne

CULTE - Tél. : 02 43 69 73 72

(Église catholique) Presbytère - 2 rue du Docteur-Jouis.

AIDES-FAMILIALES : Tél. : 02 43 69 74 60

S'adresser à Soeur Marie-José -11, rue Alfred-Jarry.

ADMR : Tél. : 02 43 68 10 44

S'adresser au secrétariat de l'association - 7 rue de la Poste

SECOURS CATHOLIQUE

Annick POUPET
6 rue de Chailland - St-Germain-Le-Guillaume
Maryvonne LEGROS
La Tourmentière - Andouillé

BANQUES ET SERVICES BANCAIRES

Crédit Agricole - 11, rue de l'Hôtel-dé-Ville **Tél. : 02 43 69 72 58**

Crédit Mutuel - 16, rue U.-Benoist **Tél. : 0 820 36 63 41**

La Banque Postale
17 bis, rue de l'Hôtel-de-Ville **Tél. : 02 43 01 59 41**

SPA (Société Protectrice des Animaux)

Z.I. des Touches - 53000 Laval **Tél. : 02 43 53 72 21**

CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Paul SILORET, conciliateur de justice recevra en mairie de chailland, le 3^e mercredi de chaque mois entre 9h00 et 11h30, sur rendez-vous.

Contactez la mairie de Chailland. **Tél. : 02 43 02 70 11**

POINT INFORMATION JEUNESSE

9, rue de l'Hôtel-de-Ville - **Tél. : 02 43 37 80 48**

Documentation pour tous

Enseignement, formation et métiers ;
Emploi, formation permanente : société et vie pratique ;
Loisirs, vacances : étranger, DOM-TOM, sports.

Aide aux personnes à la recherche d'une formation ou d'un emploi

Rédaction de : - curriculum-vitae (CV)
- lettre de motivation ;

Documentation, aide aux démarches.

Aide matérielle aux associations

- Dactylographie de documents, tirages, informations diverses

Organisation de services de proximité

- Baby-sitting, co-voiturage, pass culture et sport,
- Accès gratuit à Internet.



Renouvellement du contrat pour l'assainissement

Arrivée à échéance, la délégation de service public attribuée pour 10 ans à la Société Lyonnaise des Eaux concernant la gestion de l'assainissement collectif de notre commune a fait l'objet d'une nouvelle procédure d'appel à concurrence.

Très encadré par les services de l'État, avec l'aide du service départemental de l'Agence de l'Eau, piloté par une commission spécialement constituée à cet effet, cet appel d'offres a, après plus de 10 mois de travaux, abouti au renouvellement du contrat souscrit avec cette même société, La Lyonnaise des Eaux pour une durée de 10 ans. Il est à noter que dans ce contrat, l'intégration d'une nouvelle station de 1960 équivalents habitants, en remplacement de l'ancienne, a été prise en compte. La mise en service de cette nouvelle Station d'Épuration des Eaux Usées est prévue pour 2015.

2^e phase de travaux à La Grange

Les 6 logements en construction par Mayenne-Habitat dans le lotissement de la Grange sont maintenant terminés. 3 logements T3 et 3 logements T4 viendront compléter l'offre locative sur notre commune. D'ores et déjà ces 6 locations ont trouvé preneurs montrant ainsi l'attractivité de notre commune en matière d'habitat.

Ce chantier ainsi achevé et le nombre restreint de parcelles disponibles (3) nous permettent d'envisager sans plus tarder les travaux de 2^e phase de voirie, trottoirs et éclairage de ce lotissement dès cette année. A cet effet le Conseil Municipal vient de désigner le cabinet «Plaine Etudes» comme maître d'œuvre en charge de cette opération.

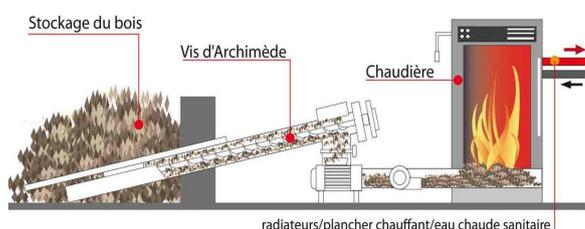


Économies d'énergie : des primes toujours d'actualité

En accompagnement de la nécessaire recherche d'économies d'énergies, la commune d'Andouillé a depuis 2005 mis en place des primes incitatives dites «énergies renouvelables» qui peuvent se cumuler aux multiples dispositifs d'encouragements existants.

Vous pouvez prétendre à une aide communale pour les installations suivantes :

- Chauffe-eau solaire individuel (CESI) : 300 €
- Système solaire combiné (chauffage + eau chaude solaire) : 300 €
- Panneaux solaires photovoltaïques : 400 €
- Chauffage « bois énergie » intégral : 400 €



N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie si vous avez un projet pouvant bénéficier de ces primes.





Rochefort, un site dépollué

Le 13 décembre, en compagnie de M. Philippe VIGNES, Préfet de la Mayenne et de nombreuses personnalités, les habitants du hameau du Rochefort ont pu à nouveau pénétrer sur le site de l'ancienne usine de Rochefort et de la néo-métallurgie débarrassés enfin de toute pollution par l'amiante.

Ce vaste et compliqué chantier de près de 4 ans, pris en charge par la Société Valéo, a fait l'objet d'une attention très particulière et d'un suivi par une commission locale d'information (CLI) spécialement constituée.

Très régulièrement, les Services de l'État (Préfecture, DREAL, inspection du travail, DDT), les associations de protection des espèces animales et des milieux aquatiques (MNE, AAPPMA), la société URS en charge de la dépollution, les représentants de la Gendarmerie, de la commune et des riverains se sont rencontrés pour des points d'étapes importants de cette opération.

Un nouveau visage de ce site est désormais devant nous. Il faut souligner que la qualité des travaux effectués et notamment la déconstruction du moulin n'ont pas altéré, bien au contraire la beauté et le caractère des lieux. Reste désormais le bâtiment en «sheds» très abîmé et dangereux pour lequel le propriétaire privé devrait prendre une décision : destruction, réhabilitation ?

Une nouvelle page de Rochefort reste donc maintenant à écrire, à imaginer et à construire ...



*Désamiantage du site de Rochefort
Crédits photos : URS France - J. Ferrus & Courrier de la Mayenne 2013*

/// Toujours autant de monde à l'A.L.S.H.

Le centre de loisirs 2014 a fonctionné en juillet et une semaine en août. Hélène Gambert, directrice, Lucile Leduc, son adjointe, et une équipe de 11 animateurs et 2 aides-animateurs ont pris en charge tout ce petit monde.



Plusieurs camps ont été organisés à Ernée (piscine, golf... avec hébergement au gîte des Bizeuls), à la ferme pédagogique d'Ernée, à Ambrières les Vallées.

De nombreux temps forts ont émaillé par ailleurs le séjour : une journée au Château de Mayenne dans le cadre du projet «Les Portes du Temps», les soirées parents et enfants, les concerts en plein air du 1^{er} août...

UN FIL CONDUCTEUR : LE VOYAGE



Avec Pierre Bouguier, les enfants voyagent de pays en pays, lors de la fête de clôture du Centre de loisirs fin juillet.

a permis aux enfants de s'évader dans le monde, de découvrir des cultures différentes, d'utiliser leur sens.

Les «Minots», les «Loulous», les «Bolides», les «Grands», en redemandent.



/// Les T.A.P. ont trouvé leur rythme

L'année scolaire 2013/2014 a vu la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Deux réunions en novembre et en juin de type comité de pilotage ont permis de faire un bilan. Les directeurs de nos écoles ainsi que les représentants des parents d'élèves ont fait remonter leurs remarques, leurs observations et leurs propositions.

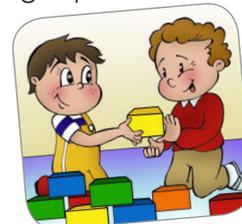
Lors de ces réunions, les retours ont été globalement positifs. Les parents ont toutefois souhaité une meilleure communication sur le contenu des activités proposées lors de ces temps périscolaires. Une information municipale sous forme de bulletin, a donc été réalisée et sera régulièrement éditée. Une page spéciale «TAP» sera également créée à cet effet sur le site internet de notre commune.

La commune et l'équipe d'animation ont toujours essayé de réagir au plus vite lors des quelques difficultés rencontrées.

Tous les animateurs se sont fortement investis pour la réussite de cette mise en place, qui a demandé et demande encore beaucoup de travail et d'organisation.

Leur investissement se doit d'être salué et en particulier le travail de Nicolas, le coordinateur de cette activité.

Pour avoir une idée des effectifs accueillis, voici un relevé de la fréquentation sur la période de janvier à avril 2014



Nombre d'enfants :

	Effectif moyen	Effectif maxi	Effectif mini
Ensemble	172	191	141
Maternelle	71	84	53
Elémentaire	99	110	80

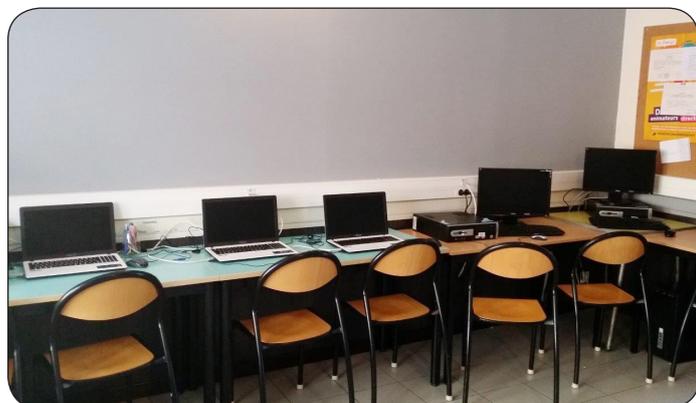
/// C.M.E. : un an de pause

Cette année, le C.M.E. n' a pas eu lieu en raison de la mise en place des TAP qui demandait une grande mobilisation. Dès le mois de septembre, une fois la rentrée scolaire faite, le C.M.E. pourra de nouveau être organisé et repartir peut-être sous une autre forme pour une année de travail.

/// Les jeunes dans leur maison

Le nombre de jeunes inscrits au service jeunesse est important. On peut féliciter Thomas et Tony pour leur travail et pour avoir su mobiliser autant de jeunes à participer à la vie de cette structure.

Ces deux dernières années, la maison des jeunes a subi une transformation radicale et la réorganisation qui a suivi a permis de mieux adapter le lieu aux besoins de l'équipe d'animation mais aussi des jeunes.



Chaque pièce a désormais une utilisation propre :

- une entrée sécurisée par le porche,
- un salon,
- une salle de billard,
- une salle informatique fonctionnelle,
- une salle multi-activités.



Les jeunes avant le départ pour une excursion à Saulges.

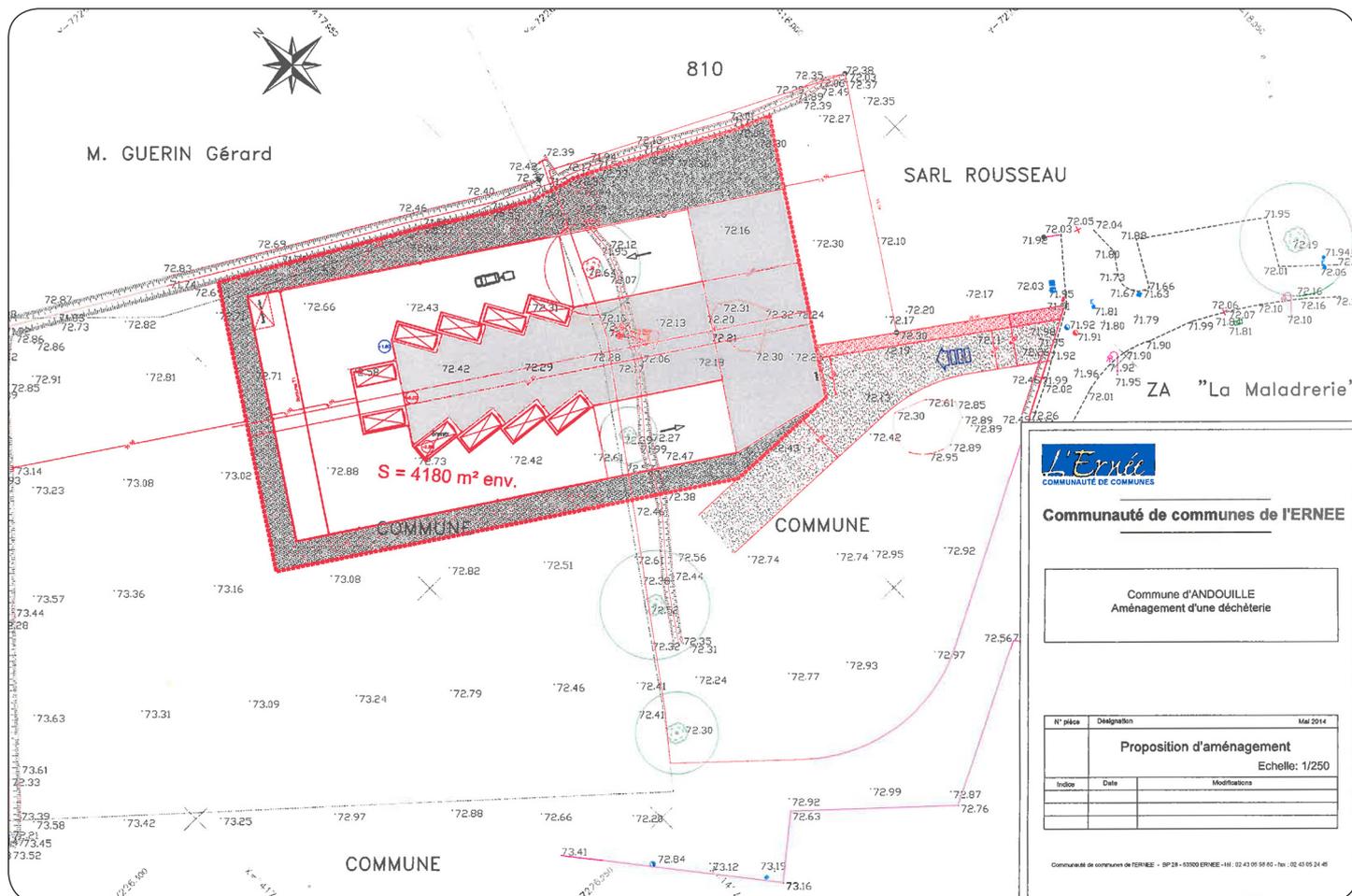


Andouillé aura une nouvelle déchetterie

Cela fait maintenant quelques années que l'on parle de la construction d'une nouvelle déchetterie.

Après plusieurs contretemps, le projet vient d'être validé par tous les intéressés. La C.C.E. (Communauté de Communes de l'Ernée) qui a la compétence «gestion des déchets» va donc construire cette nouvelle déchetterie dans la Z.A. de La Maladrerie, sur un terrain appartenant à la commune, dans le prolongement de l'atelier des Maçons d'Antan.

Sur le plan ci-dessous, vous verrez qu'elle pourra accueillir une dizaine de bennes qui permettront un tri encore plus efficace de nos déchets.



Ancienne déchetterie : visite d'élèves pour sensibilisation au tri.

Au bout du quai se trouveront les lieux de stockage des déchets sensibles (ce sont ceux qui sont stockés à l'intérieur du bâtiment de l'actuelle déchetterie).

Il reste maintenant à achever le dossier administratif, obtenir les autorisations, et engager les procédures de consultation.

Collecte des ordures ménagères : un nouveau marché pour 3 ans

En fin d'année 2013, la C.C.E. a signé le nouveau marché pour la collecte des ordures ménagères.

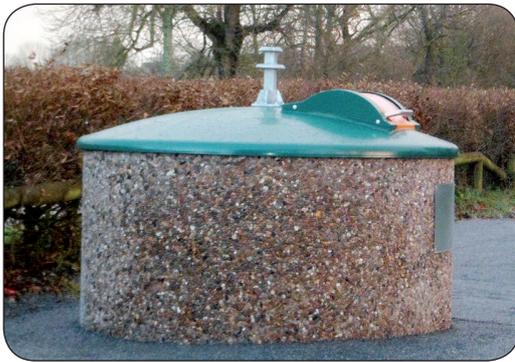
La société **VEOLIA** ENVIRONNEMENT qui était déjà notre prestataire, a été retenue.

L'originalité de ce marché est qu'il va faire cohabiter deux types de collecte :

- la collecte traditionnelle en porte à porte pour les zones urbanisées
- la collecte en containers semi-enterrés pour les usagers de la campagne.

L'analyse des prix de collecte nous conforte dans la volonté de généraliser le plus possible la collecte en containers semi-enterrés. En effet, ce type de collecte revient 50 % moins cher que la collecte traditionnelle. Le coût de celle-ci, par rapport au marché précédent, a d'ailleurs augmenté de 20 %.

Si l'on ne veut pas voir nos factures de collecte des déchets très fortement augmenter à l'avenir, il va falloir changer nos habitudes, ainsi que l'ont déjà fait de très nombreuses communes françaises.



ATTENTION !

La taille maximum des sacs de déchets qui seront déposés dans les containers semi-enterrés est 80 litres.

Nous attirons votre attention sur le respect de cette norme afin d'éviter toute complication ou blocage, entraînant des frais supplémentaires au niveau du conteneur.

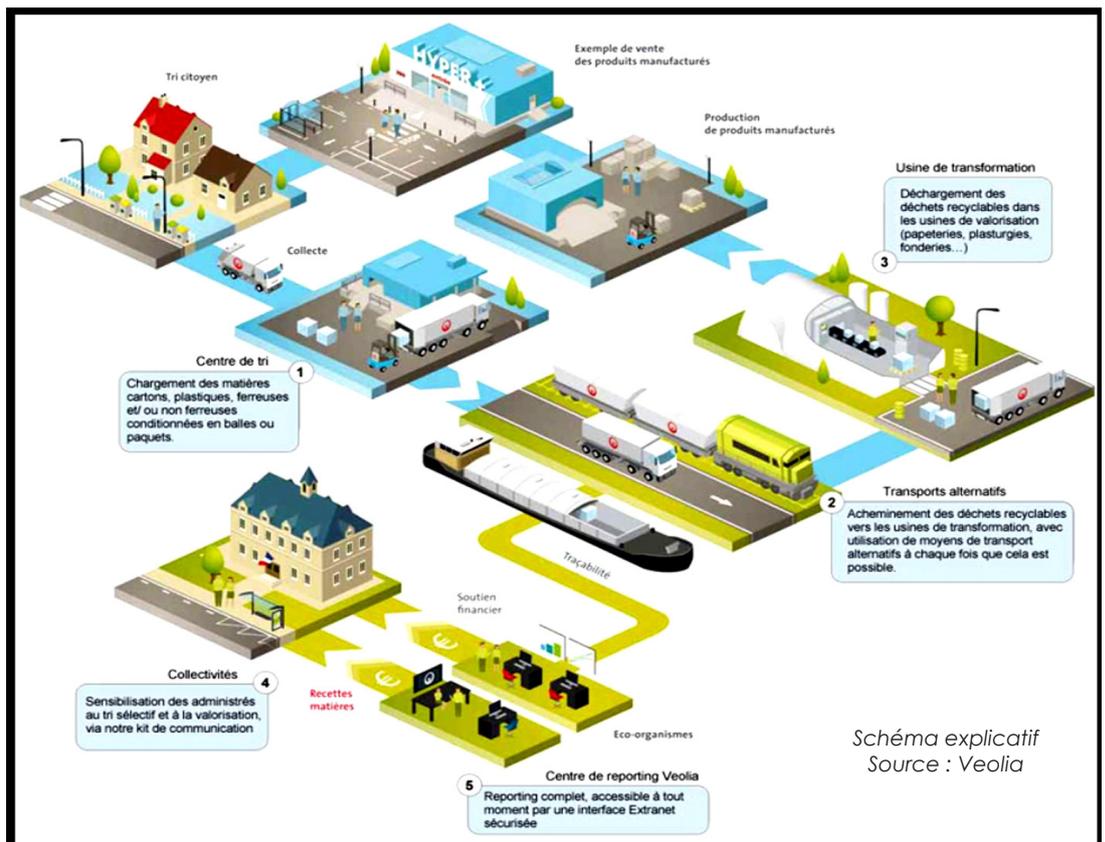


Sur Andouillé, la collecte des ordures ménagères en campagne va connaître quelques bouleversements.

Bientôt, il n'y aura donc plus de bacs collectifs en campagne.

Ils seront remplacés par des containers semi-enterrés aux différentes entrées du bourg...

Nous vous communiquerons ultérieurement tous les emplacements de ces containers.



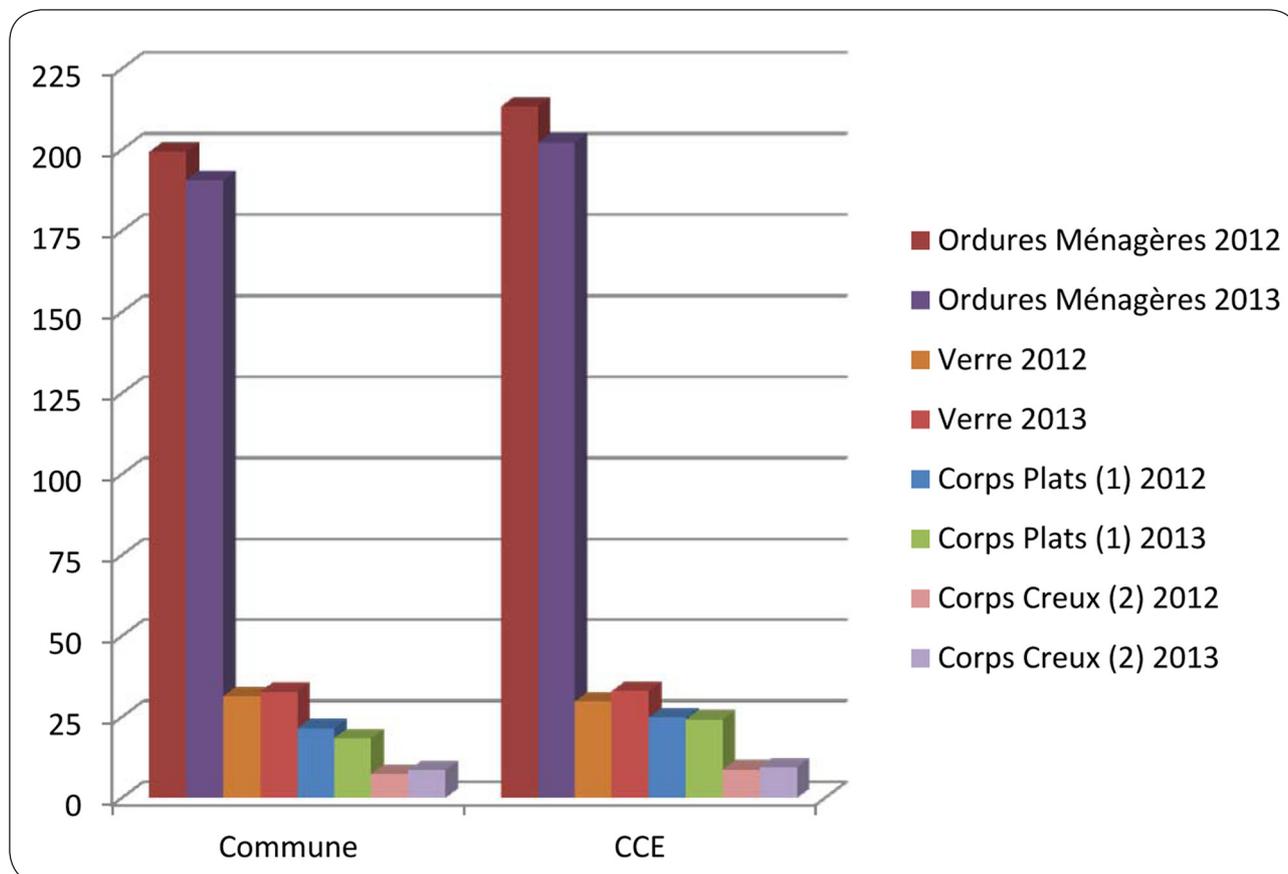
/// Déchets d'Andouillé : peut mieux faire

Cette année, plus que de longs discours, voici un graphique qui vous présentent les résultats de notre commune concernant les déchets collectés, (chiffres 2012 = derniers chiffres consolidés).

Ordures Ménagères		Verre		Corps Plats (1)		Corps Creux (2)	
2012		2012		2012		2012	
Tonnage	Kg/hab	Tonnage	Kg/hab	Tonnage	Kg/hab	Tonnage	Kg/hab
450,92	199,43	71,16	31,47	48,7	21,54	16,93	7,49
2013 (estimation)		2013 (estimation)		2013 (estimation)		2013 (estimation)	
Tonnage	Kg/hab	Tonnage	Kg/hab	Tonnage	Kg/hab	Tonnage	Kg/hab
431,33	190,77	74,31	32,87	41,89	18,53	19,37	8,57

Pour information : statistiques «toutes communes CCE» :

Ordures Ménagères		Verre		Corps Plats (1)		Corps Creux (2)	
2012		2012		2012		2012	
Tonnage	Kg/hab	Tonnage	Kg/hab	Tonnage	Kg/hab	Tonnage	Kg/hab
4416,22	213,37	617,73	29,85	515,101	24,89	183,17	8,85
2013 (estimation)		2013 (estimation)		2013 (estimation)		2013 (estimation)	
Tonnage	Kg/hab	Tonnage	Kg/hab	Tonnage	Kg/hab	Tonnage	Kg/hab
4185,86	202,25	684,89	33,09	503,83	24,34	198,85	9,61



*Estimation pour 2013

(1) Corps plats : journaux, magazines, petits cartons

(2) Corps creux : Bouteilles et flacons plastique, boîtes de conserves, briques alimentaires

/// Déchets d'Andouillé : peut mieux faire

Sur Andouillé, comme au niveau de la C.C.E., on observe donc une tendance à la diminution des ordures ménagères résiduelles. On se rapproche doucement de la moyenne du département qui s'établit à 197 kg/an/habitant. Mais on peut sans doute encore faire mieux quand on sait qu'il y a encore 56 kg/197 kg de déchets recyclables dans notre poubelle et 63 kg /197 kg de déchets fermentescibles qui pourraient être mis au compost.

A noter qu'en 2008, nous produisons encore 227 kg d'ordures ménagères/an/habitant. C'est la preuve qu'on peut diminuer son poids de déchets ménagers.

Le tri sélectif des corps creux et du verre a tendance à augmenter légèrement tandis que le tri des corps plats stagne ou diminue.

Nous sommes encore loin des 84 kg de déchets recyclables triés en moyenne en Mayenne.

Résultats de la déchetterie d'Andouillé Comparaison 2012 et 2013

	Nombres de bennes		Tonnage enlevé	
	2012	2013	2012	2013
Ferrailles	15	14	33,60	30,48
Encombrants	68	73	192,58	198,10
Végétaux (hors tt)	38	38		345,60
Gravats	17	20	137,72	186,18
Déchets toxiques		9,46		8,24
DEEE		19,08		18,32
SOUS TOTAL	168	176	412,17	468,34

Notre déchetterie connaît toujours une forte fréquentation, mais nos résultats sont assez éloignés des chiffres du département : 279 kg/an/habitant collectés en déchetterie.

L'objectif est de diminuer les tonnages récupérés en déchetterie et notamment les déchets verts qui représentent souvent près de 50 % des tonnages.

Nous pourrions avoir beaucoup moins de végétaux en déchetterie si les techniques du paillage et du compostage étaient plus développées à titre individuel.



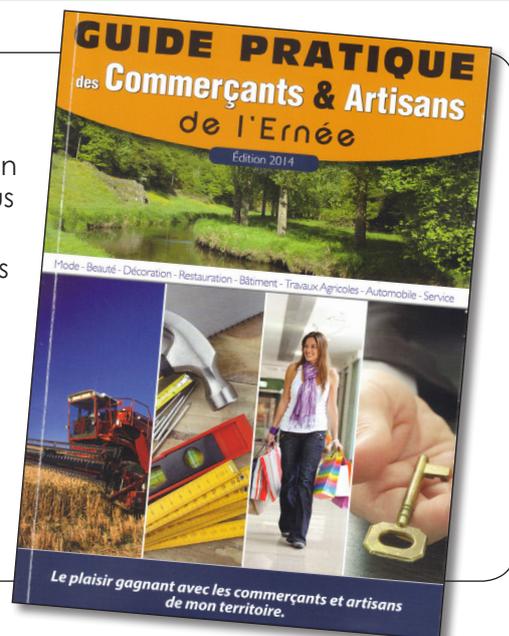
/// Une reprise inégale, insuffisante

Même si des signes encourageants nous permettent d'entrevoir un début de reprise économique, la réalité locale est quelque fois plus contrastée.

Cependant, dans notre commune, nous voyons de nouvelles activités arriver et d'autres, existantes, s'agrandir.

Ainsi, vous avez pu découvrir ou redécouvrir par le biais du guide des commerçants et artisans distribué en fin d'année dernière et édité avec le soutien de la C.C.E, la diversité de ce tissu commercial et artisanal andolléen.

Son dynamisme et son professionnalisme mérite votre confiance. Alors n'hésitez pas à faire appel à nos entreprises et leur apporter ainsi tout votre soutien.



/// Nouvelles installations à Andouillé

A.M.D.

Agencement Menuiserie Delahaye

**Menuiserie intérieure et extérieure
Isolation – Cloisons sèches**

Z.A. du Pont de Pierre

Tél : 02 43 37 68 96 – e-mail : amd53@sfr.fr

Ayant repris l'entreprise d'Éric Bouvet et son personnel en 2013, John Delahaye peut répondre à tous vos travaux de menuiserie bois, alu ou PVC.

A.M.D. intervient également dans l'agencement de votre intérieur et pour la pose de parquets, lambris, placards...



Agence en COMMUNICATION



**Permanence le jeudi toute la journée à Andouillé
8, rue de l'Hôtel-de-Ville (face au Crédit Agricole)**



@gcommarie@orange.fr

**Tél : 02 43 00 64 51
06 79 59 72 68**

Déjà bien connue de la population andolléenne en tant que correspondante du « Courrier de la Mayenne », Marie-Christine Gérard a décidé de mettre son expérience d'infographiste au service des particuliers, associations, entreprises, commerçants et artisans ou encore de nos collectivités.

@G'COM peut vous aider à diffuser vos messages sous diverses formes : dépliants, catalogues, cartes de visite, documents commerciaux, événementiels, faire-part, chocolats personnalisés, calendriers...

N'hésitez pas à l'interroger pour tous vos besoins en communication. Elle aura forcément une solution adaptée à vos attentes.

/// Convivialité assurée au repas des Aînés



Andouillé a fêté pour la 2^e année consécutive un centenaire. Le 8 décembre 2013, Monsieur René CHESNAIS a été mis à l'honneur lors du repas du CCAS, entouré de 230 Andolléennes et Andolléens âgés de 70 ans et plus, et des membres du conseil municipal.

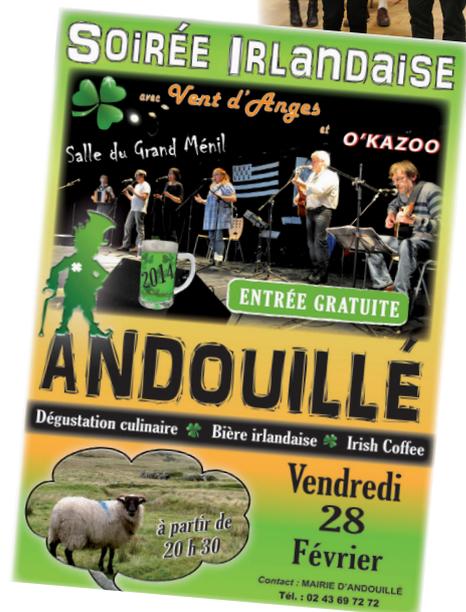
Le repas a été concocté par le Pigeon Blanc et animé par l'humoriste Elian Rabine.

En 2014, le repas du CCAS se déroulera le dimanche 7 décembre 2014, l'animation sera assurée par un Mayennais bien connu de tous, Jacky Kitch (Noël Meslier), accompagné d'une chanteuse.

/// Bol d'Eire : le temps d'une soirée

La soirée irlandaise a permis à de nombreux andolléens de se retrouver salle du Ménéil qui, pour l'occasion, avait pris ses apparats d'Outre Manche.

Les 2 groupes de musique irlandaise et celtique ont permis à tous de s'évader, voire même, pour certains, de faire quelques pas de danse. Naturellement la bière et les gâteaux dégustés ont été appréciés par tous jusque tard dans la nuit. L'animation sera renouvelée pour la prochaine Saint Patrick.



/// Festival du jeu : la 10^e

Plus de 650 personnes ont fréquenté notre dixième festival du jeu. Le week-end a été un temps fort de ce festival mais il ne faut pas oublier l'important investissement de l'I.T.E.P. qui a permis l'ouverture du festival dans ses murs. Plus de 200 personnes ont profité de l'excellent accueil de l'établissement spécialisé.

Ce fut l'occasion d'échanges entre les jeunes de l'établissement, la population andolléenne, les collégiens et scolaires.

Le festival du jeu c'est aussi : une formation auprès du personnel des EPAHD, des tests de jeu, des intercentres et inter maisons de jeunes, des interventions auprès des écoles.

Pour éviter un risque de lassitude, et pour ne pas surcharger les professionnels et les bénévoles, le conseil municipal, sur proposition de la commission, a décidé d'organiser le festival tous les 2 ans. La prochaine édition aura donc lieu en 2015.

/// Jumelages : besoin d'un second souffle

Les trois jumelages, Angleterre, Slovaquie, Allemagne rencontrent depuis quelques temps des difficultés dans la pérennisation de leurs échanges pour des raisons essentiellement de renouvellement des membres comme beaucoup de jumelages en Mayenne. Malgré le dynamisme des associations de jumelage, force est de constater une baisse dans les échanges.



Le jumelage Allemand a reporté à l'année prochaine la rencontre de cette année pour cause de manque de participants.



Le jumelage Slovaque a participé cette année encore à Europa Festival.

Une vingtaine de jeunes et quelques familles slovaques sont venues le week-end du 1^{er} Mai.



Les Anglais sont venus le week-end de Pâques.

Les Puces andolléennes auront lieu dimanche 9 novembre à la salle des fêtes.

Les trois comités de jumelage attendent de nouvelles familles. N'hésitez pas à contacter les responsables.

Contact WEISSENSBERG

Gilbert BESNIER
La Forge, St-Germain-le-Fouilloux
Tél. 02 43 01 14 25

Contact VRABLE

Maria GOMBERT
La Grande Gastardière, Andouillé
Tél. 02 43 01 57 45

Contact FARNSFIELD

Christophe BLOSSIER
La Rogerie, Andouillé
Tél. 02 43 68 76 08

/// Merci Beaufou

Cette année la 12^e édition du rassemblement des communes aux noms burlesques devait se dérouler à Mariol (Allier) dans le centre de la France les 11, 12, 13 juillet. Mais suite à la dernière élection municipale, ce projet a été annulé, la commune ne désirant plus faire partie du groupement.

Le bureau de l'association, au pied levé, a décidé de proposer plusieurs lieux.

Finalement, le rassemblement s'est déroulé à BEAUFOU en Vendée les 18, 19, 20 juillet.



Une vingtaine d'Andolléens y ont participé pendant les 3 jours, néanmoins vue la proximité de la manifestation (2h30 de route) de nombreuses personnes se sont déplacées pour la journée du samedi ou du dimanche en fonction du programme proposé.



/// De l'Art à consommer sans modération



En 2012 un groupe d'artistes de la commune et des environs nous avait proposé une exposition de leurs œuvres dans la salle du Ménéil.

Suite à la réussite de ce vernissage, une association a vu le jour cette année, le vendredi 28 février 2014.

RENCONTRES ARTISTIQUES

PEINTURE - SCULPTURE - MUSIQUE

Son but : faire de And'Art une rencontre artistique, un rendez-vous insolite au cœur de la commune.

L'association And'Art s'appuie sur sa 1^{re} expérience vécue en 2012, dans le cadre de la manifestation des communes aux noms burlesques et chantants, qui s'est déroulée sur Andouillé, avec plus de 1 000 visiteurs sur 3 jours.



Rétrospective 2012



«AND'ART» vous propose une rencontre artistique les 19, 20, 21 septembre dans l'espace du Ménéil.

Invitation à suivre ou découvrir 7 talents locaux et d'horizon plus lointain.

L'association propose d'investir et de transformer le temps d'un week-end, un espace en lieu de rencontre incontournable des arts, une invitation à suivre ou découvrir des talents locaux et d'horizon plus large.

Au-delà d'une simple exposition, l'association se propose de créer une dynamique vivante autour des œuvres (musique, expression scénique...) dans un souci d'échange entre les artistes et le public.

Un accès au plus grand nombre à la richesse locale en toute simplicité et dans un esprit de convivialité.

Venez découvrir l'édition 2014

Espace Ménéil - ANDOUILLE

20 - 21 septembre 2014

Vernissage le 19 septembre à 18h30

Origine et évolution de l'activité industrielle à Rochefort

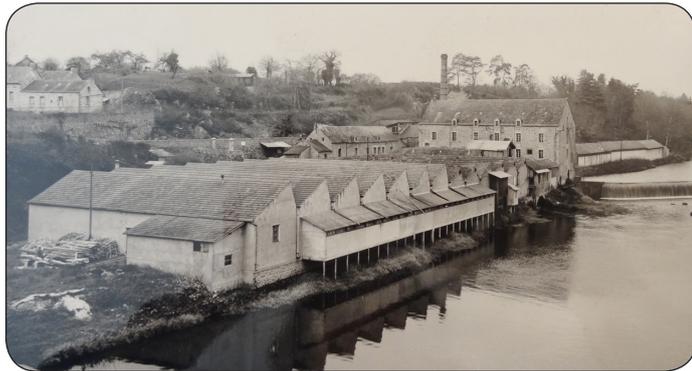
Les travaux de canalisation de la rivière La Mayenne ont été déterminants pour permettre l'implantation d'activités utilisant l'énergie hydraulique.

En 1855, canalisation de la Mayenne et construction en 1857 d'un moulin à blé au barrage de la Fourmondière supérieure appelée «Rochefort».

En 1860, un autre moulin est construit au barrage de la Fourmondière inférieure appelé «La Rochelle».

En 1875, date de la construction du pont de Rochefort. MM. Frédéric Chaplet et Jules Pivert achètent le moulin de Rochefort et y installent en 1884 une usine mécanique de tissage de chanvre-lin puis coton, qu'ils transforment en 1895 pour le tissage et la filature de l'amiante. Ce minerai bleu d'Afrique du Sud, blanc de Russie et du Canada permet la création de tissus, cartons, fils, cordes, bourrelets et tresses destinés à la construction des machines à vapeur à usage industriel, ainsi qu'à la construction navale pour leurs qualités isolantes, calorifuges et ininflammables.

En 1886, MM. Chaplet et Pivert créent avec M. Allard la Compagnie de l'Amiante du Cap.



Le site de l'usine en 1910

En 1945, rachat de l'entreprise par la Compagnie française Ferodo et transfert de l'activité à Condésur-Noireau.

En 1895, les propriétaires construisent à la place du moulin de La Rochelle un bâtiment pour la conception et la fabrication de métaux réfractaires qu'ils nomment la Néo Métallurgie.

A la même époque, ces industriels construisent des habitations dans lesquelles ils logent gratuitement leurs personnels leurs familles et créent une garderie qui accueille les enfants jusqu'à l'âge de 6 ans.

Nous avons connaissance de deux découvertes attestées à l'usine de Rochefort, celles de l'aluminium réfractaire et du carbure de calcium en 1892, à l'origine de l'acétylène.

D'autres découvertes y auraient été faites, mais les brevets d'inventions ont été attribués à la direction parisienne de l'entreprise qui les avait déposés.

L'énergie électrique utilisée sur le site est produite sur place par une, puis deux turbines à partir de 1900. Trois turbines ont alimenté l'usine jusqu'à sa fermeture.



Le site de la Néo Métallurgie

Elles étaient installées sur les sites de La Bliinière-Rochefort (site de l'usine) et la Rochelle (site de la Néo Métallurgie).

Les années d'exploitation de l'amiante ont provoqué des conséquences dramatiques et de nombreux travailleurs ont perdu la vie après avoir développé l'asbestose, maladie pulmonaire provoquée par les poussières d'amiante. De nos jours des personnes sont encore fragilisées par cette maladie.

Le site de Rochefort a été désamianté en 2013, le moulin à l'origine de l'activité industrielle a été rasé.

Pendant les années de tissage, les métiers étaient mis en mouvement par un système de transmission par courroies et poulies, lui-même entraîné par une machine à vapeur alimentée par une chaudière à charbon.

Le démantèlement de cet ensemble chaudière cheminée, machine à vapeur inutilisé depuis la fin de l'activité de tissage a été effectué fin des années 1960.

Anecdote

Le promeneur peut encore voir depuis le pont aux abords de l'usine, des plans de coton toujours vivaces.



Les plants de coton

Ces plants sont issus de graines parvenues, mêlées au coton arrivant par ballots acheminés par bateaux ou attelages de chevaux dans les années 1890.

La disparition des bâtiments de l'usine qui symbolisaient le site de Rochefort engendre une certaine mélancolie pour les gens qui y ont vécu ainsi que pour ceux qui y ont travaillé. Une page de l'histoire du site est tournée découvrant à nos yeux des endroits jusqu'alors cachés, qui compléteront la beauté de cette belle vallée dans son écrin de verdure et d'eau.

✍ Yves Rivière

NAISSANCES



AL HACHDADI Manel	31/01/2013
BLIN Louise	18/11/2013
BOUSSARD Romane	04/08/2013
CALLEROT Constance	24/11/2013
COUTANT Lily-Rose	25/07/2013
DALLONGEVILLE Lowen	14/08/2013
DEFUDE Logan	15/05/2013
DEL COURT Maxime	28/01/2013
DUEZ Samy	09/08/2013
FICHOT Even	23/08/2013
FOURMOND Paulin	26/06/2013
FOURMONT Titouan	17/01/2013
FRESSANCOURT Matéo	20/09/2013
GAMBERT Chloé	03/03/2013
GARNIER Melwen	16/06/2013
GASNIER Clément	21/11/2013
HARDY Léandre	05/07/2013
JAMELIN Marc-Antoine	02/05/2013
JOUET Alessio	12/08/2013
LAURENT-ATTHALIN Jade	13/10/2103
LE GOFF Lili-Rose	09/11/2013
LEMARCHAND Elliot	02/09/2013
LEMARIE Nathan	03/01/2013
NOTOT Nathan	05/05/2013
OLIVIER Briséis	01/11/2013
PIAULET Louka	16/10/2013
PILLEUX Méwen	29/01/2013
RICOU Astrid	08/07/2013
SAVARY Noah	31/08/2013
SCHNELL Raphaël	20/03/2013
SENECHAL Mélinda	20/02/2013

MARIAGES

de KERAUTEM Alexandre et SÉPART Sophie
14/09/2013

DENIAU Jérôme et COULON Mélissa
22/06/2013

DOMINGUES SAPATEIRO Stéphane
et HANGOUËT Anne
27/04/2013

DURU Yann et DESLANDES Audrey
24/08/2013

LACIRE Julien et LEROI Céline
27/04/2013

«LANDELLE Alain et LESAGE Isabelle
31/08/2013

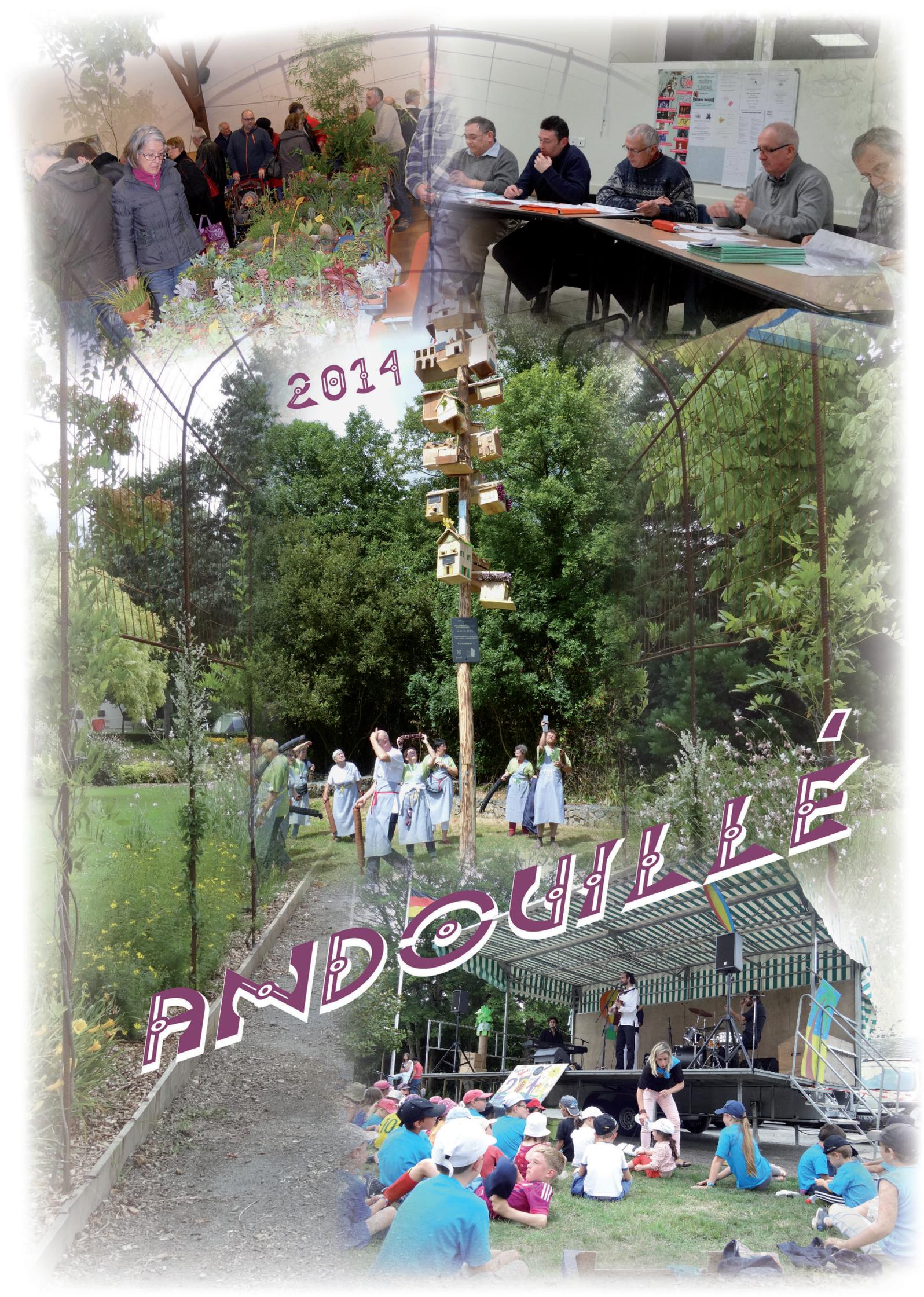
LEVEQUE Jean-Pierre et NEVEU Aurélie
24/08/2013

MÉRER Jonathan et ROULAND Stéphanie
06/07/2013

TRAN Paul et LEGROS Sylvie
20/07/2013

DÉCÈS

BLANCHET Véronique, épouse Haidouï	30/10/2013
BUCHAULT Gisèle, épouse Douillet	22/03/2013
CHEVRIER Fernande, veuve Bry	07/04/2013
COULANGE Henri	18/07/2013
COULANGE Serge	24/03/2013
CRÔNIER Yvette, épouse Carré	19/10/2013
FOUILLET Gilbert	17/10/2013
FOURMOND Hélène, veuve Denais	23/11/2013
GAMBERT Emile	02/09/2013
GEFFRIAUD Joëlle, épouse Poulain	15/09/2013
GUEGUEN Damien	17/04/2013
MARCADE Simonne, épouse Gombert	10/01/2013
PINÇON André	30/01/2013
PLANCHENAULT Marie, veuve Letourneux	17/05/2013
ROULAND Auguste	21/06/2013
ROULAND Paul	17/05/2013
SECOUÉ Guy	02/07/2013
SIMON Jean	05/05/2013



2014

ANDOLKÉ